SÉMINAIRE LIT846S et LIT909E
HIVER 2021
Titre : « La voix des autres. Acousmatisme et altérité des voix dans la littérature et au cinéma.

Professeure : Johanne Villeneuve
Département d'études littéraires
Adresse courriel : villeneuve.johanne@uqam.ca
HORAIRE : Lundi 14h00

PROBLÉMATIQUE

La « voix » est depuis longtemps un objet de recherche dans plusieurs champs disciplinaires : voix poétique ou voix narrative, polyphonie et dialogisme, voix sans corps, voix-je en littérature ; voix *over,* acousmatique, voix blanche au cinéma. Élément central dans la compréhension de la performance orale pour les anthropologues, elle renvoie, avec le geste, à la définition d'une culture (la culture dite « orale » par rapport à celle de l'écriture). Élément transitif, événementiel, la voix performée est constitutive de la poétique orale, voire de la littérature ; elle convie parfois à la question de l'origine de la parole, à quelque chose comme un régime infralinguistique (le cri, sa musicalité pure, la sonorité profonde du corps et qui remonte à la surface, etc.) La voix vient parfois de l'ailleurs, elle est « voix séparée, inconnue, voix qui a l'opacité de la chose » (Denis Vasse, p. 202); tantôt elle évoque la toute-puissance des mots », tantôt elle est réputée s'épuiser. En tant que *médium,* on ne peut la penser en-dehors de la matérialité du monde; elle témoigne aussi de l'efficace de la parole, ce que nous appelons le *discours*. On en parle alors au pluriel : *les* voix dont les luttes dessinent les contours de la société et les grandes trames du politique.

Le séminaire propose de revenir sur ces questions, d'une part en abordant des textes théoriques permettant de les formuler, d'autre part en étudiant des cas de figure (films, récits, poésie, romans…) où la « présence » d'une voix ou de multiples voix ouvre la lecture ou la spectature à la dimension de l'altérité : le hors-champ, l'imaginaire, l'antagonique ou l'empathique, l'étrangeté, le mort et le passé.

Une attention particulière sera accordée aux notions et pratiques suivantes : vocalité, prosopopée, polyphonie, voix médiatisées, acousmêtre, ventriloquie, oralité, doublage.

Modalités et évaluation

Séances sur Zoom (1h30)
Échanges et documentation sur Moodle.
Les étudiant.e.s devront avoir activé leur adresse courriel UQAM avant le début des cours.
Alterneront :

- des présentations de la professeure portant sur des cas de figure et des enjeux concernant la thématique du cours;
- des présentations orales faites par les étudiant.e.s;

- des discussions portant sur les présentations de la professeure et des étudiant.e.s, de même que sur des textes théoriques et des cas de figure.

Exposé et participation : 40%
Travail final écrit : 60%
Les détails (échéances, teneur des travaux, critères) seront communiqués au début du trimestre, en fonction du nombre d'inscriptions.

Repères bibliographiques indicatifs (théorie) :

Bakhtine**,** Mikhail, *La Poétique de Dostoïevski,* Paris, Seuil, 1970.
Bal, Mieke, « Voix/voie narrative : la voix métaphorée », Cahiers de narratologie, n° 10(1), p. 9-36.
Barthes, Roland, « Le bruissement de la langue », *Essais Critiques IV*, Seuil, 1984.
Chion, Michel, *La voix au cinéma,* Paris, Cahiers du cinéma, « Essais », 1993.
Clément, Bruno, *La voix verticale,* Paris : Belin, coll. « L'Extrême Contemporain », 2013.
_____, « Une figure pour la voix » (tiré de *La voix verticale),* sur le site de *Fabula* : https://www.fabula.org/atelier.php?Une_figure_pour_la_voix.
Nibbrig, Hart, *et. al..*, *Voix fantômes. La littérature à portée d'oreille,* Paris, Van Dieren Éditeur, coll. « Par ailleurs », 2008.
Le Breton, David, *Éclats de voix. Une anthropologie des voix,* Paris, Métailié, 2011.
Marin, Louis, *La voix excommuniée,* Paris, Galiliée, 1981.
Quillier, P., « Pour une acousmatique du signe : éloge du nomadisme de la voix », *Lampe-tempête*, « Espaces, lieux, figures », no 4, décembre, 2007.
Rabaté, Dominique *Poétiques de la voix,* Paris, José Corti, 1999.
Douaire, Anne (dir)., *Oralités subversives*, Presses Universitaires de Rennes, 2004.
Schaeffer, Pierre, *Traité des Objets Musicaux.* Paris, Seuil, 1966.
Vasse, Denis, *L'ombilic et la voix,* Paris, Seuil, 1974.
Zumthor, Paul, « Le geste et la voix », *Hors cadre*, Paris, Centre national des lettres, No. 3, Spring 1985.
_____, « Oralité », dans *Intermédialités,* no. 12, aut. 2008, p. 169-202. En ligne : https://www.erudit.org/fr/revues/im/2008-n12-im3626/039239ar/

Une bibliographie complète, ainsi que la liste des lectures obligatoires et un calendrier des séances seront remis au début du trimestre. Les textes seront disponibles en partie en ligne, en partie dans un recueil disponible à la COOP (version numérique).

CONSIGNES POUR LA PARTICIPATION À UN COURS OU À UNE ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE ET POLITIQUES DE L'UQAM (VOIR PAGE SUIVANTE)

Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.

En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.

Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.

À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.

Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

On s'assurera de prendre connaissance des règlements et politiques de l'UQAM, plus précisément :

Règlement no 18 Règlement sur les infractions de nature académique

Politique no 44 Politique d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Politique no 28
Politique sur les relations interethniques

Politique no 16 Politique visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Politique no 42 Politique sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement

Politique no 47 Politique de sécurité informatique